

Déclarations faites par la CFDT : CSE Central des 25, 27 & 28 Janvier 2021

Information & consultation sur le projet d'acquisition de la société Axeria Prévoyance :

Concernant le projet d'acquisition de 100% des actions Axeria Prévoyance, la **CFDT** accueille positivement cette décision de la gouvernance. Cette opération crée une opportunité de diversification métier tout en renforçant le partenariat stratégique avec le groupe April. À l'issue des processus (ACPR...), le groupe MH gagnerait quelques places dans les classements en augmentant sa part de marché de la santé individuelle, prévoyance individuelle et assurance emprunteur.

Toutefois, notre attention se porte sur l'intégration de l'ensemble du personnel d'Axeria ! En effet sur le volet social, pour la **CFDT**, le dossier manque de clarté sur le processus d'intégration collective, notamment sur le comparatif des deux statuts sociaux, l'adéquation du positionnement de leur emploi actuel avec celui de la CCN RCIP, leur futur lieu de travail etc.

Nous serons particulièrement vigilants sur la manière dont seront accueillis les salariés d'Axeria Prévoyance au sein de notre groupe.

En conséquence, **les élus CFDT rendront un avis d'abstention.**

Information & consultation sur les mesures mises en œuvre dans l'entreprise dans le cadre de la crise sanitaire pour le mois de février 2021

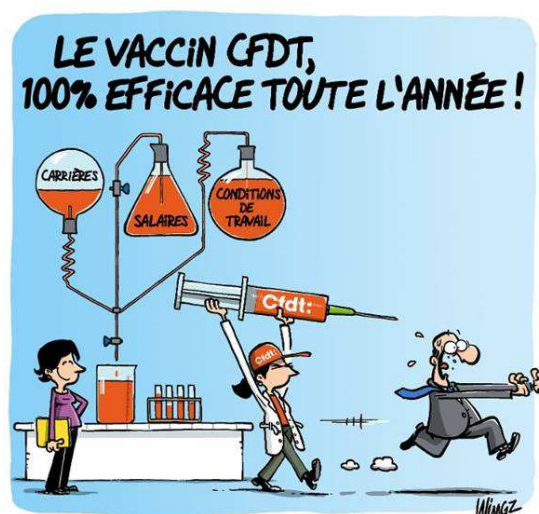
Sur les mesures mises en œuvre au sein du groupe MH pour le mois de février 2021 et dans le cadre de la crise sanitaire, la **CFDT** prend note de la continuité du précédent plan. Elle approuve également le maintien de la possibilité du retour sur site, limité à un jour par semaine, pour les salariés en manifestant le besoin.

Les élus CFDT rendront un avis favorable

Néanmoins, sur la qualité de vie au travail et tout particulièrement sur le maintien et le développement du lien social, la **CFDT** regrette que la direction se contente d'obtenir uniquement son avis et note que les actions collectives mises en place ne sont pas généralisées et ne répondent pas suffisamment aux besoins des salariés les plus vulnérables.

Pour mémoire, la **CFDT** lors de la présentation du dernier plan, avait proposé la mise en place d'actions collectives comme des groupes de parole, conférences ...

Enfin, la **CFDT** réitère également sa demande d'acter un délai de prévenance raisonnable et concerté, permettant aux collectifs de travail de s'organiser lors des ajustements des plans.



Déclarations faites par la CFDT : CSE Central des 25, 27 & 28 Janvier 2021

Information & consultation sur le projet d'amélioration de la satisfaction client au sein de la DOARC (projet extenso)

Concernant ce projet, la **CFDT** depuis de nombreuses années, prône la polyvalence des activités au sein des centres de relation clients.

Celui-ci devrait permettre la valorisation de ces services qui sont les premiers contacts du groupe.

Vous annoncez l'objectif d'une diminution de 25 % du taux de ré-appel. Toutefois, le renfort proposé à hauteur de 7 ETP nous semble insuffisamment dimensionné au regard des différentes tâches de gestion supplémentaires à effectuer.

La **CFDT** veillera à ce que ces mobilités soient bien fondées sur la base du volontariat, comme annoncé.

Pour autant, compte tenu de la charge de travail dans les services de gestion, la **CFDT** demande que ces recrutements soient privilégiés par des Cdisation de salariés en poste dans le service CRC ou compensés dans les services de gestion dans le cadre de mobilité interne.

Pour la **CFDT**, le projet proposé devrait permettre de fluidifier l'interaction entre le client et le groupe.



Depuis des années, la **CFDT** demande une vraie valorisation interne des métiers de la relation client, intégrant les valeurs d'autonomie, de responsabilité, d'intérêt au travail ainsi qu'une reconnaissance salariale. Nous sommes convaincus que l'enrichissement par ces tâches de gestion sera l'occasion de rendre ces emplois plus attractifs. L'ambition serait d'étendre la diversification d'activités aux autres services de relation client du groupe.

L'entreprise et les salariés devraient ainsi en tirer des bénéfices et le groupe en faire une vraie valeur ajoutée pour ses clients.

Les élus CFDT rendront un avis favorable.

Information & consultation sur le renouvellement de l'agrément des services de sante autonomes et son extension à Auxia

Sur ce dossier, la **CFDT** ne peut être que favorable à la mutualisation des services de santé autonomes internes sans pour autant que cela impacte les délais et la prise en charge des demandes des salariés.

La **CFDT** demande de vous assurer que ce service soit bien dimensionné pour accueillir une structure supplémentaire, afin de garantir des conditions de travail correctes et de rendre ainsi un accueil de qualité.

La CFDT rendra un avis favorable.